

Ancien français C'est del meins

Autor(en): **Orr, John**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **22 (1958)**

Heft 85-86

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANCIEN FRANÇAIS C'EST DEL MEINS

SÉMANTIQUE ET SYNTAXE

A suivre la carrière sémantique de locutions figées on rencontre souvent des transformations et des dégradations de sens remarquables : un *sans doute* qui devient un ' avec doute ', un *tout à l'heure* (' à l'instant même ') qui signifie ' bientôt ', un *tout de même* (' pareillement ') qui dégénère en simple exclamation d'indignation — « Mais, tout de même ! »¹. Cependant, on trouverait difficilement des cas où le point d'arrivée soit aussi éloigné du point de départ qu'il le paraît dans celui du médiéval *C'est del meins*. Que l'on veuille bien comparer ces deux citations, prises toutes les deux chez un même auteur, Jean de Condé :

- (1) Ahiers fu par bras et par mains.
Des paumées, *ce fu dou mains*,
De poing et de bastons le batent
Et souvent a tiere l'abatent.
Dits et Contes, éd. Scheler, p. 359.

- (2) Il sont trois estat, *c'est du mains*,
Seigneurs, de çou soyés certains :
Chevalerie et prestrage
Et puis ordre de mariage.
Ibid., p. 50.

Il est clair que, conformément à la nature de ses composants, le *C'est del meins*² de la première citation comporte une comparaison : les *paumées*,

1. Cf. cette ' conversation ' rapportée (ou inventée) par Jules Renard dans son *Journal* (3 nov., 1895) :

— Enfin, tout de même, n'est-ce pas, tout de même.

— Oui, oui, tout de même.

2. C'est la forme-type que nous emploierons dans cette étude, quelles qu'en soient les diverses variantes.

les 'giffes', étant envisagées, non sans raison, comme moins pénibles à supporter que les coups de poing et les coups de bâton. Dans celui de la seconde, au contraire, toute notion de comparaison semble avoir disparu ; la locution — nous le verrons par d'autres exemples — est devenue une simple formule affirmative, renforcée ici par le *de çou soyés certains* du vers suivant. Aussi traduirions-nous le premier exemple par quelque chose comme '(Quant aux giffes), c'était là peu de chose [par comparaison]', alors qu'au second nous lui attribuerions à peu près la valeur de 'c'est sûr' ou 'assurément'.

Notre locution pose donc un problème sémantique intéressant, problème que Schultz-Gora, dans l'article qu'il a consacré à *C'est del meins* dans l'*Archiv*, CXXXVIII (1919), p. 232-3, est loin d'avoir résolu et qui mérite bien d'être étudié à nouveau. Nous essayons dans ce qui va suivre, par un examen assez détaillé des exemples de la locution que nous avons pu recueillir¹, d'établir un enchaînement, sinon logique, du moins associatif, entre les deux extrêmes. C'est, bien entendu, cette considération qui doit commander la présentation de nos exemples, laquelle, vu la simultanéité constatée plus haut, ne saurait nullement se faire par ordre chronologique. Mais, avant d'aborder l'étude des textes, il sera utile de dire un mot de la syntaxe et de l'origine de notre locution qui, elles aussi, sont loin d'être claires.

Il y a bien, dans la langue familière de nos jours, des expressions qui présentent une structure semblable, des tours comme *C'est du joli*, *C'est du chiqué*, *Il y a du vrai* et cætera. Mais il s'agit, là, de véritables adjectifs substantivés, *le joli*, *le chiqué*, *le vrai*, accompagnés de l'article partitif. Pour que *C'est del meins* pût figurer dans cette série il faudrait que celle-ci eût existé très anciennement dans la langue, à une époque où MINUS > *moins* était encore senti comme un adjectif, au même titre que MINOR > *mendre*. Or, rien, à notre connaissance, ne justifie une telle supposition. Il est vrai que l'on peut trouver assez anciennement le mot *pis* employé de façon analogue :

Et je sçay et voy touz les jours
Que tu fais du tout le rebours ;

1. Nous devons nos exemples en partie à nos lectures personnelles, en partie à l'article de Schultz-Gora et au compte rendu de M. R. Lévy de notre édition du *Lai de l'Ombre*, dans *Modern Philology*, XLVII (1949), p. 65-6. L'exemple de *Courtois d'Arras* (n° 31) nous a été aimablement fourni par M. D. McMillan.

Et sainte eglise et Dieu despis
 Qui est, je te dy bien, du pis.

Miracles de Nostre-Dame (S. A. T. F.), VI, p. 3.

mais quoique *pis* ait conservé plus longtemps que *moins* sa pleine valeur adjectivale, on trouverait difficilement des exemples de **C'est del pis* aux époques antérieures, alors que *C'est del meins*, d'un emploi courant au XIII^e siècle, est attesté déjà au XII^e. Il y a donc lieu de chercher ailleurs que dans le français constitué son origine et de se demander si, plutôt qu'une création française, notre locution ne serait pas un héritage du latin vulgaire.

Un fait qui nous invite, lui aussi, à interroger le latin, c'est l'existence, dans une langue plus archaïsante que le français, à savoir l'espagnol, d'une expression assez semblable à la nôtre, *ser lo de menos*, que ni Schultz-Gora, ni Tobler, qui a consacré à *C'est del meins* une brève note¹ — fort peu instructive d'ailleurs — n'a songé à rapprocher de ce dernier. En voici des exemples :

¡ Y es inglesa ! — ¡ Es decir, tendrá los pies grandes ! —
 ¡ Y esto es lo de menos ! ¡ Pero tener marido !... ¡ Cuerno !

Alarcón, *El final de Norma*, II, ii.

— ¿ Es natural criar conejos en un sombrero de copa ?
 — Eso sería lo de menos. Para mí lo más sospechoso es lo otro...

A. Casona, *Los arboles mueren de pie*, I, viii.

Porque el arte es una lucha por el ideal y lo de menos
 es ser bueno o mal en la vida,... si se hace una obra que valga.

P. Baroja, *Laura* (Buenos Aires, 1939), p. 323.

Il serait difficile, en effet, de ne pas reconnaître, dans les deux premiers de ces exemples, une similarité tout au moins sémantique avec notre premier exemple de Jean de Condé. Quant à celui de Baroja, où la notion comparative est moins apparente, il a son parallèle dans bien des exemples cités plus bas de *C'est del meins* employé 'absolument'.

Cette évidente similarité de fonction peut-elle s'expliquer par une identité d'origine ? Nous croyons qu'un fait de syntaxe latin suffit à rendre compte et de l'expression espagnole et de la française : c'est le génitif de prix ou de valeur que l'on trouve dans les tours comme *PARVI SUNT*

1. Voir dans son édition des *Proverbes au vilain*, la note du n° 88.

FORIS ARMA NISI EST CONSILIUM DOMI OU OMNIA MINORIS AESTIMARE, cités (de Cicéron) par les dictionnaires¹. Il est permis de supposer qu'à côté de HOC MINORIS AESTIMO ou DUCO de la langue classique, la langue populaire n'hésitait pas à dire HOC MINORIS EST ou à employer un superlatif MINIMI EST, analogue au positif PARVI SUNT de Cicéron. Or, si la syntaxe de l'espagnol *Esto es lo de menos* n'est pas la réplique exacte de celle d'un ISTU MINORIS (OU MINIMI) EST, elle n'en diffère pas sensiblement, tandis que le français *C'est del meins* représente fidèlement aussi bien un vulgaire ECCEHOC EST MINORIS qu'un ECCEHOC EST MINIMI, comparatif et superlatif du latin étant compris, on le sait, sous une forme unique dans les langues romanes. On verra, en effet, que les textes qu'il nous reste maintenant à étudier, reflètent clairement cette double fonction que *C'est del meins* doit à son origine.

A dire vrai, depuis le XIII^e siècle, et sans doute plus tôt, il s'agit moins d'une seule locution *C'est del meins* que de deux expressions, semblables par la forme, mais dont l'une conserve — et conservera, tout en se dégradant, jusqu'au XVI^e siècle — une valeur stable et claire, conforme à son étymologie et, pour ainsi dire, logique, tandis que l'autre, se prêtant à des emplois affectifs, porte des sens variés et parfois difficiles à déterminer avec précision — situation que l'on pourrait comparer à celle de *tout de même* dans la langue moderne : d'une part locution comparative (' pareillement '), de l'autre véhicule d'affectivité (Tout de même !). Il s'en faut, cependant, que cette dualité, qui se révèle à l'analyse, ressorte avec clarté des textes, ou que les auteurs en soient nettement conscients. Chez certains, nous le verrons, plutôt que de dualité, c'est d'ambiguïté qu'il faudrait parler. Et il n'y a rien là que de très humain. S'il est arrivé à un styliste de la taille de Valéry, dans un même développement, d'employer un même mot de deux façons diverses et comme contradictoires :

Moi, devant *Adonis*, je regrette toutes les heures
dépensées par La Fontaine à cette quantité de Contes...
Et je regrette plus encore les quelques *Adonis* qu'il
eût pu faire au lieu de ces Contes assommants ;

Variétés, I, p. 85.

on ne s'étonnera pas que le trouvère médiéval, ne sentant aucune incompatibilité entre les deux emplois de *C'est del meins*, s'en serve à l'occasion

1. V. Lewis and Short, *A Latin Dictionary*, s. v. PARVUS.

comme d'une arme à deux tranchants, et lui prête simultanément ses deux valeurs¹.

Pour aller du clair au moins clair, nous présentons d'abord des textes où la notion comparative ou superlative est évidente, où *del meins* représente un MINORIS ou un MINIMI latin. Cet emploi, ne comportant aucune obscurité fonctionnelle, se maintient très longtemps dans la langue. Aussi nos exemples vont-ils du XII^e jusqu'au XV^e siècle.

- (3) Ainc ne veïstes si noir fer
 Come ele ot le col et les mains;
Et s'estut ce encor del mains
 A l'autre laidance qu'ele ot,
 Que si oeil estoient dui clot
 Petit ausi com' oeil de rat.
 Chrétien de Troyes, *Perceval* (éd. W. Roach), v. 4620 ss.

On traduira : « Et c'était là encore peu de chose au regard de ce qui était sa laideur par ailleurs ». Ici, notre locution est bien intégrée dans la phrase, le second terme de la comparaison étant introduit au moyen de la préposition *à*. Ailleurs, comme dans ce texte anglo-normand, c'est *avers* ('envers') qui remplit cette fonction :

- (4) S'ont trop beals piez et beles mains,
Mais tot ce fu encor del mains
 Avers la faiture del cors.
Guillaume le Mareschal, 721 ss².

Ou encore, le second terme peut être introduit dans une coordonnée explicative :

- (5) Esi avint al mareschal
 Qu'a dreit en mena son cheval.
Cele ovre fu unquor del mains,
 Que il prist le jor de ses meins
 Dis chevaliers a torneer.
Ibid., 3365 ss.,

construction que l'on retrouve dans ce texte bien postérieur, où, cependant, le second terme reste imprécis :

- (6) PREMIER SERGENT
 Maistre, sanz vous de ceste place
 Partir, cy vous despouleriez

1. V., plus bas, surtout les nos 35, 36.

2. Ce texte, et le no 5, m'ont été aimablement fournis par Miss Dominica Legge.

Et puis apres liez serez
Par piez et mains.

DEUXIÈME SERGENT

Tu diz voir, *ce sera du mains* :
Qu'apres ce que lié sera
Que nous sarons faire sara,
Voire a ses coux.

Miracles de Nostre-Dame, (S. A. T. F.), VII, p. 178.

(c'est-à-dire : ' cela sera peu de chose [par comparaison] car, une fois lié, il saura à ses dépens [coût] ce que nous saurons faire)¹. Adam de la Halle, lui, emploie à cette fin une subordonnée à valeur conditionnelle ou temporelle. Après avoir, dans le *Jeu de la feuillée*, décliné tout au long les charmes de sa femme, il affirme :

(7) *Encore estoit tout chou dou mains*
Ki rewardoit ches blankes mains,

v. 132-3.

(« Tout cela était peu de chose, pour qui regarderait ses blanches mains » : autant dire « comparé à la blancheur de ses mains ».)

Dans les exemples qui suivent, au contraire, l'intégration syntaxique est moins complète, quoique la comparaison soit encore bien apparente :

(8) Tu paroles com forsenés.
Tu dis que dex est Jupiter,
Ki son pere mist en enfier
Et li loia et piés et mains ?
Mais *c'est encore tout del mains* :
Cil Jupiter dont tu vels dire,
Fu engenrés par avoutire.
Hé ! quel savoir ! mal ait ki dist
C'om d'un avoutre diu fesist !

Gui de Cambrai, *Balaham et Josaphas*, éd. Appel, 5996 ss.

(Nachor, philosophe chrétien, s'adressant à Madrans, défenseur des dieux antiques, nie la divinité de Jupiter, qui non seulement mit son père en

1. Cf., du même texte, v. 252 ss. : ...En briéf, *car cecy c'est du mains*, Et comme incident littéral (c.-à-d. 'litoral') A nostre propos principal. Traduisons : « ...Brièvement, car ceci est d'une importance mineure et comme incident et marginal à notre propos principal ». Cf. aussi la citation de *Perceforest* donnée par Littré (et mal interprétée) s. v. Moins.

enfer, « mais cela c'est encore peu de chose, ce Jupiter dont tu parles fut fruit d'un adultère »^{1.})

(9)

MALCUS

... je l'estraindray de si pres
Que le sang en sauldra apres
Par tous (*sic*) des jointures des mains
Et des pongz.

ESTONNE

Cela *c'est du mains* ;
Il ara bien d'aultres hurtures
Qui lui seront ung peu plus dures.

Greban, *Mystère de la Passion*, 18652 ss.

(« Cela c'est peu de chose, comparé aux chocs qu'il va recevoir »). Visiblement, dans ces exemples, *C'est del meins* est une structure parfaitement vivante² : la comparaison qui légitime le tour est chaque fois exprimée, et le verbe peut varier selon les circonstances (*est, estut, estoit, sera*). Dans ceux qui suivent, au contraire, la comparaison, d'abord sous-entendue, finit par disparaître. On passe du relatif à l'absolu, du ' peu de chose par comparaison ' au ' peu de chose tout court '.

Soit cet extrait de l'*Escoufle* de Jehan Renart :

(10)

« Aimi ! lasse, en cele [terre] dont j'ere
N'irai [ja]mais en mon eage,
Car la hautece de mon lignage
Dont je sui i aroit grant honte ».

1. Je remercie M. Austin Gill de m'avoir procuré le contexte de cet exemple ainsi que celui des nos 16, 18, 25 et 32.

2. Vu la parfaite transparence du tour *C'est del meins* < MINORIS OU MINIMI EST, il est assez piquant de constater qu'un écrivain de la taille de Chrétien de Troyes a pu en faire un emploi abusif. Décrivant, dans *Yvain*, les soins prodigués au héros par la fille du seigneur du Château de Pesme Aventure, il dit :

Trestotes les armes li oste,
Et ce ne fut mie del mains,
Qu'ele meisme de ses mains
Li leve le col et la face.

éd. Förster, 5413 ss.

L'intention de l'auteur est claire : le lavage du cou et du visage est représenté comme un service plus rare et plus apprécié que le simple enlèvement de l'armure. Mais, au lieu de dire « ce fut là peu de chose, car de ses propres mains elle lui lava cou et visage », ce malencontreux négatif lui fait dire exactement le contraire. *Et ce fut encore del mains* eût été d'une logique irréprochable.

En plorant dist : « A moi que monte ?¹
 De mon lignage *c'est du mains*
 Quant il m'estuet a mes deus mains
 Gaagner dont je puisse vivre »,

Éd. Michelant et Meyer, (S. A. T. F.), 543 055.

Comparable par la syntaxe à notre premier exemple de Jean de Condé, *Des paumées ce fu dou mains*, celui-ci en diffère par l'absence de toute comparaison, en dehors de celle, suggérée plutôt qu'exprimée, entre la situation ancienne de l'héroïne et son état présent. On traduira donc : « Peu importe mon lignage, quand je dois gagner ma vie du travail de mes mains. »

Dans l'exemple suivant, où la syntaxe est la même, tout semblant même de comparaison a disparu :

(11) Et le felon [faucon] tient on si bas
 Qu'il ne porroit estre hautains.
 De son exploit *est ce du mains*,
 Qu'il n'en i a ne tant ne quant.

Lai du Conseil, éd. Fr. Michel, p. 103.

Aussi pourrait-on traduire, sans faire violence au contexte : « Quant à son ' rendement ' [du mauvais faucon], inutile d'en parler, car il est inexistant ».

Un excellent exemple de cet emploi ' absolu ' nous est fourni par un passage du *Jeu de Saint-Nicolas* (v. 729 ss) auquel s'est achoppé plus d'un éditeur de ce texte. Le voici :

(12) CLIKES
 Boi, Rasoir ! Bien t'est avenu :
 Encor n'avons nous plus venu ;
 Au premier caup nous as ratains,
 RASOIRS
 Ha, certes, segneur, *c'est del mains* :
 S'il en furent venu dis lot,
 N'eskievasse jou vostre escot.
 Sommes nous ore a racointier ?

(Rasoir qui, dès son entrée en scène, avait déclaré aux deux compères, Clikès et Pincédés : « Nous sommes compaignon tout troi », réaffirme ici sa solidarité avec eux, leur disant en substance : « Vraiment, Mes-

1. Nous ponctuons autrement que les éditeurs.

sieurs, la belle affaire ! On vous aurait déjà servi dix quartes que j'aurais payé ma part. Sommes-nous, à l'heure qu'il est, en train de faire connaissance ? »¹.

Dans les textes postérieurs, s'il est permis de supposer une comparaison sous-entendue dans celui-ci du *Couronnement Renart* (éd. Foulet, v. 2090 et suiv.).

- (13) A tant Ysengrins sour ses piès
S'est relevés, quand laissié l'ont.
Aprîés tost entour lui se sont
Asamblé la menue mains ['les petites gens']
Lors li disent : « çou fu dou mains,
Dant Ysengrin, grant tort avés
De çou que devant nos avés
Nostre roi isi aveillié...

où on peut comprendre : « ce fut peu de chose comparé à ce que vous aviez mérité », et même dans deux vers des *Lais* de François Villon (v. 256-7) :

- (14) Carmes chevauchent nos voisines,
Mais cela, *ce n'est que du mains* !².

dont le second vers pourrait bien signifier : « Mais cela n'est que peu de chose, (comparé aux autres 'chevauchées' qu'ils font) », la valeur 'absolue' est impossible à méconnaître dans ce passage du *Mistère du siège d'Orléans*, v., 2031 et suiv. :

- (15) Messeigneurs, *ce n'est que du mains* ;
Je vous pry, de ce ne vous chaille,
Quant, pour parvenir à vos fins
Vous rompez ung peu de muraille.

Ici, d'après le ton du contexte, *ce n'est que du mains*, équivaut, à peu près, à 'ce n'est là qu'une bien petite affaire', presque à 'ce n'est là qu'une misère'.

Il faut reconnaître d'ailleurs à *du moins* la valeur absolue de 'peu important', en dehors de son emploi dans la locution impersonnelle que

1. Le *r* de *racointier* doit signifier action réciproque plutôt qu'action renouvelée. C'est à tort que certains éditeurs (Monmerqué, Warne) ont vu dans ce verbe un composé de *conter* 'compter'.

2. Leçon de l'édition Thuasne. Longnon imprime celle des mss B, C : Mais cela ne m'est que du mains ; cf. le n° 18.

nous étudions. Non seulement on le voit figurer comme complément de *Tout ce* (n° 4), de *Cele oure* (n° 5), de *ceste chose* :

- (16) « Sire », ce dist li chambellans,
 « *Iceste chose est do mains* ;
 Il a tout fet, lessiez ester ;
 De lui ne fet mes a parler,
Trubert, éd. Ulrich, 1663 ss.,

et même d'un substantif plus caractérisé :

- (17) Lors fu lor force *si dou mains*
 Que il n'i ot si corageus
 Qui... Alast avant.,.
Vengeance Raguidel, 2976¹

mais aussi on le trouve employé comme le sont les mots *peu*, *gaires*, *petit*, etc., dans le tour bien connu et parfaitement 'libre', *peu m'est de cela*, *petit m'est de cela*, « Je m'en soucie peu » ! C'est ainsi que, dans l'*Ipomédon* de Huon de Rotelande (éd. Kölbing et Koschwitz, v. 5808 et ss), nous lisons :

- (18) Ipomedon garde n'en prist,
 Vers celui vient ki la se gist ;
 K'il l'ouïst mort pas ne quida ;
 Quant il le sout, mut li pesa ;
 Mais il l'out haï durement,
Del meins l'en fut, mun escient.

L'interprétation du dernier vers : « Es schlug ihm zum Schaden aus » donnée par Schultz-Gora (*loc. cit.*) est sûrement erronée. Le sens général nous paraît clair : « Il ne pensa pas qu'il l'eût tué. Quand il le sut, il en fut très mortifié ; mais il l'avait beaucoup haï ; je suis persuadé que cela lui importa peu. »

Mais, le plus souvent, c'est à un *C'est del meins* plus ou moins cristallisé qu'est dévolu le rôle d'exprimer le peu d'importance, l'insignifiance, ou relative, ou absolue, d'une chose. Ainsi, dans un passage du *Roman de la Manekine* (éd. Fr. Michel, v. 472 et ss.) où il s'agit des scrupules du roi de Hongrie au sujet du mariage incestueux qu'on lui propose, scrupules désormais disparus, nous lisons :

- (19) Si que tout li met a noient
 Le pensé qu'il avoit orains :
 Ne l'en souvient, que *c'est du mains*.

1. Cit. Tobler, *Proverbes au vilain*, p. 142.

Ici, comme dans le passage de l'*Ipomedon*, on aurait pu avoir au dernier vers : *Ne l'en souvient ; du mains l'en est*. Mais, au lieu d'un ' cela lui importe peu ', nous avons un ' cela importe peu ', c'est-à-dire, un emploi pour ainsi dire autonome de *C'est del meins*, sans que ne ressorte du contexte aucun rapport de comparaison. C'est cet emploi autonome, cette libération syntaxique, qui lui permet de prendre des colorations affectives variées, de devenir même un « peu importe ! » exclamatif, et d'aboutir enfin, si étrange que cela puisse paraître, à un rôle de simple formule d'affirmation. Il reste à trouver des exemples qui illustrent et expliquent ce développement.

La notion d'insignifiance, de peu d'importance, inhérente de par son origine à *C'est del meins*, associée à la description d'un geste ou d'une action, peut se nuancer d'une idée d'inefficacité, d'inutilité, laquelle peut finir par devenir la dominante. C'est ce qui semble ressortir des textes que voici :

- (20) Si sont au luitier entraers...
 Si fu la luite molt estoute ;
 Mais sachiez que *ce fu du mains*,
 Quant Perchevaus le tint as mains,
 Qu'il puis eschaper li peüst.
 Por rien que guenchir li seüst.

G. de Montreuil, *Perceval*, éd. M. Williams, (C.F.M.A.),
 2303 ss.

Ici, notre locution, ' libre ' encore et bien intégrée du point de vue syntaxique, sert à nier la subordonnée complétive qui la suit, (*ce fu du mains qu'il puis eschaper li peüst*), comme qui dirait, en employant, pour exprimer l'idée d'inefficacité, la locution familière *rien à faire* : « Il n'y avait rien à faire pour qu'il pût s'en échapper. » Dans le passage suivant, au contraire, du même auteur, *C'est del meins* s'isole en locution figée, sans lien syntaxique avec le reste, bien que, dans les deux morceaux, contexte et sens soient sensiblement pareils :

- (21) Et Tristans, qui tant preus estoit,
 Toz les autres d'armes passoit :
 Nus ne s'i prent, *c'est del mains*,
 Fors sanz plus me sire Gavains.

Ibid. v. 3759 ss.,

de sorte que, en employant toujours la locution *rien à faire*, on rendrait

les deux derniers vers par : « Personne ne peut se comparer à lui ¹ — rien à faire ! — sauf Messire Gauvain seulement. »

Il s'agit, dans ces deux derniers exemples, d'un échec ou d'une infériorité que *C'est del meins* sert à souligner. Or, il est constant que, dans une opération à deux participants, autant dire un tout à deux faces, tel terme qui logiquement et étymologiquement s'applique à l'un des participants peut devenir ambivalent et s'appliquer aussi bien à l'un qu'à l'autre : *apprendre* se dit du professeur et de l'élève, *louer* du propriétaire et du locataire. Étant donné donc qu'infériorité d'une part implique de nécessité supériorité de l'autre, il suffira que le sens étymologique de la locution *C'est del meins* se soit obscurci pour qu'elle aussi tende vers l'ambivalence et — la conjoncture décrite, opposition ou comparaison étant conçue comme un ensemble comportant deux aspects — pour qu'elle serve à souligner l'aspect 'supériorité' et, de ce fait, qu'elle devienne un moyen d'affirmation plutôt que de négation, si, dans l'esprit d'un auteur ou d'un sujet parlant, c'est l'aspect 'supériorité' qui passe au premier plan. Aussi, dans les deux exemples qu'on vient de lire, malgré la forte négation soulignée par *C'est del meins*, est-ce surtout une idée positive qui préoccupe l'auteur, celle de la supériorité de Perceval ou de Tristan, et qu'il s'agit d'affirmer. Les exemples qui suivent marquent nettement, croyons-nous, à la fois une déperdition du sens étymologique de *C'est del meins* et une progression vers son emploi comme moyen de renforcement d'une affirmation.

- (22) Les narines avoit si lees
C'on i peüst ses poins lanchier,
N'onques encor fers ne achier
Ne fu plus noirs, *ce est du mains*.

Ibid., 5550 ss.

- (23) A la pucele dist qu'ele aille
Laver ses mains a la plenté.
De tos les jors qu'ele a esté
Ne lava mais si beles mains
La fontenele, *c'est du mains*,
Ne en fist autre que je sace.

Escoufle, 4438 ss.

- (24) Plus ot en aus deus [enfants], *c'est du mains*,
De bien qu'en tos ciaus de l'empere,

1. Pour le sens de *se prendre*, cf. *Erec*, 833-4 : Que a vos ne s'an prant nes une Ne qu'au soleil fet la lune.

Et li buens cuens et l'emperere
En font par maison lor jouiaus.

Ibid., 2076 ss.

Dans le premier de ces textes, qui comportent tous les trois une comparaison, il s'agit, comme dans ceux du *Perceval* cités plus haut (n^{os} 20 et 21), de la négation d'une supériorité, dans le second, d'une égalité, négation bien affaiblie déjà, tandis que, dans le dernier, il est difficile de voir en *C'est del meins* autre chose qu'une formule à peu près vidée de toute son essence étymologique, qu'une locution-cliché jouant un rôle comparable à celui, par exemple, d'un *Il n'y a pas à dire!* de la langue familière moderne, celui en somme d'une simple exclamation servant d'appui à une affirmation. Aussi cet exemple serait-il tout à fait à sa place parmi ceux, rapportés plus bas, où *C'est del meins* signifie « assurément ».

Voici maintenant des textes d'où la valeur exclamative de *C'est del meins* ressort avec évidence et dans lesquels, étant utilisé à diverses fins affectives, il a pris un sens assez flottant et souvent bien éloigné de celui qu'il devait à son origine latine.

Dans un passage du roman *Octavien*, il nous est dit que la mère du roi, dont la femme avait mis au monde des jumeaux, voit dans ce fait la preuve de l'infidélité de la reine. Elle est décidée à faire détruire et la mère et les enfants :

(25) « Certes », ce dist la desloiaus,
« Je ferai toi et tes jumaus
Ardoir et en poudre venter ».
Les enfans vait a poins coitier,
Ja les estranglast a itant,
Quant les dames tot maintenant
Les li tolirent de ses mains.
« Par Dieu », dist ele, « *c'est del meins*,
Je les feroi tot trois morir. »

(éd. Vollmöller, v. 125 ss.)

Comment comprendre ici *C'est del meins*? Assurément pas comme l'a fait Schultz-Gora : « Das ist eine böse Geschichte. » N'est-il pas clair qu'un *Peu importe!* (ou, plus familièrement, *Ça ne fait rien!*), impliquant à la fois l'inutilité de ce qui a été ou qui sera fait pour protéger ses futures victimes et sa détermination à poursuivre son dessein, convient bien mieux au contexte et à l'esprit général du morceau?

De même, c'est encore un *Peu importe!* exclamatif, exprimant à la fois

défi et détermination, qui rend le mieux le *C'est del mains* du passage suivant, contexte et situation y étant comparables à ceux du passage d'*Octavien* :

- (26) « Certes, fait il, vous serez moie,
Ou vous morrez a mes deus mains »
« Par Deu, fait ele, *c'est du mains*,
Car ançois ne lairoie pendre
Que vous volsisse a mari prendre ».

Perceval, éd. Williams (C.F.M.A.), 7164 ss,

emploi que l'on peut comparer à celui de *c'est pur neent* dans ce passage de la *Vie de saint Gile*, cité par Godefroy, s. v. Enteimes :

E si ad tut tens deprié
Ke il gehisse sun pechié.
C'est pur neent, nel vult gehir,
N'enteimes pur crem de murrir.

L'idée fondamentale sous-jacente à cet emploi — *C'est del mains* préfaçant un défi ou un refus — c'est celle du *peu de cas* que fait le personnage de ce qui le menace ou qui s'oppose à lui. De même, c'est l'idée fondamentale d'insignifiance, de peu d'importance inhérente à la locution qui, plus ou moins latente, est à la base de son emploi lorsqu'il s'agit de chasser un souvenir, une pensée, une image jugée inutile, inapte à changer quelque chose à une situation donnée, état de fait ou attitude :

- (27) La longe nuit degasta toute
En penser et en recordant
Les paroles, le douç samblant
De la plus preus, de la plus france
Qui tant estoit et bele et blanche
Et gente de bras et de mains.
« E! las, » fait il, « *ce est del mains*,
Que ja mais acoles n'en iere... »

Escoufle, 3175 ss.

Il n'est plus question ici de défi, mais de résignation, et c'est faute d'avoir connu ou tenu compte de cet emploi comme formule de résignation que Schultz-Gora s'est complètement égaré dans l'interprétation de bon nombre de passages : dans celui-ci, par exemple, de *Dolopathos* :

- (28) Lor poinz detordent et lor mains
Et dient : Seigneur, *c'est del mains*,

Ocions nos ci demanois,
 Qu'aussi nos ocira li rois.

(éd. Brunet et Montaiglon., 2590 ss.)

Les messagers du roi croyant que son fils, qu'ils étaient chargés de ramener, était devenu muet, déclarent ici, en substance, non pas comme le veut Schultz-Gora, « Das ist ein Jammer, ein Unglück für uns », mais bien « Seigneurs, rien à faire, tuons-nous tout de suite, car aussi bien le roi nous tuera ». De même, dans le passage suivant :

(29) A son ostel est reperiez.
 Sa feme li ovri la porte;
 Cil i entre, ki riens n'apporte;
 La dame li regarde as mains :
 « Douce suer », fet il, « *c'est del mains* ;
 Certes hui ne poi proie prendre »,

(*Ibid.*, 5059 ss.),

où le personnage, parti en quête de quelque gibier, est revenu bredouille, il ne s'agit pas d'un renseignement, « Das ist eine schlimme Sache », donné à sa femme, mais bien plutôt d'une interjection de résignation, l'équivalent d'un moderne *Rien à faire !* (ou, plus vulgairement, *Pas mèche !*) qu'il profère.

Formule de résignation, formule aussi, par conséquent, d'acceptation d'une situation, d'un état de fait reconnu comme impossible à changer, c'est là la clef pour la compréhension d'un exemple du même texte qui nous rapproche de fort près du terme de notre recherche :

(30) Et, quant je fui loins del joiant...
 Il me dist : « Amis, *c'est del mains*,
 Fait as trop bele licherie.
 Maus seroit et grans vilonie
 S'aucun bel don de moi n'avoies...

(*Ibid.*, 8514 ss.)

Le personnage, prisonnier du géant, était parvenu par ruse à aveugler celui-ci en lui infligeant d'affreuses souffrances (v. plus bas au n° 36). Le géant essaie de l'amadouer dans l'espoir de s'en emparer de nouveau. Il lui dit donc, en substance : « Ami, c'est égal (ou, 'il n'y a pas à dire !') tu as fait là une belle astuce (ou, pour donner à *licherie* toute sa saveur, 'un joli tour de cochon'), ce serait mal et tout à fait honteux si tu ne recevais pas de moi quelque beau cadeau. » Il faut avouer que, sans l'ap-

pui de la série d'exemples que l'on vient de lire, nous n'aurions pas songé à voir dans celui-ci autre chose que la simple formule affirmative, vidée de tout son sens étymologique originel.

Une autre série, également instructive, et qui montre une déperdition sémantique semblable, est celle qui a comme point de départ l'emploi de *C'est del meins* lorsqu'il s'agit, comme dans l'exemple de l'*Escoufle* cité plus haut (n° 10), de chasser un souvenir ou une pensée dont le 'peu d'importance' réside simplement dans son inapplicabilité à une situation de fait donnée ou dans sa complète discordance avec celle-ci. C'est une variante ou une extension de cet emploi que nous trouvons dans cet exemple de *Courtois d'Arras* où, après s'être lamenté sur son triste sort, Courtois, fils prodigue, déclare :

- (31) A mon pere, *çou est del mains*,
N'oseroie je repairier,
Aillors me convient aairier...

(éd. Faral, C.F.M.A., 536 ss.)

Il s'agit dans ce cas d'une pensée que l'on récuse comme inadmissible — en l'espèce, celle d'un recours au père. Aussi l'incise *çou est del mains* possède-t-elle ici à peu près la même valeur qu'aurait dans un texte moderne : « il n'en est pas question ». Cette même valeur nous la retrouvons dans un passage du roman *Giglois*, dans lequel *C'est del meins* figure dans une véritable anacoluthie. Aux dix écuyers envoyés par Giglois à la recherche de logis pour tout son monde, un bourgeois de la ville répond :

- (32) Que de toutes pars del castel
N'a un si trespetit bordel
Qui ne soit de chevaux tot plains,
Et mes osteus *ce est del mains*,
Que ja tant ne vous peneres
Que nul hostel i trouverés.

(éd. C. H. Livingston, 2099 ss.)

Une syntaxe plus soignée eût exigé *De mon ostel ce est del meins* : « Quant à ma maison à moi, il ne peut en être question. »

Il suffit ensuite d'un décroissement de plus du sens étymologique pour que notre locution serve uniquement à indiquer qu'un personnage considère tel épisode comme clos. Ainsi, dans le *Lai de l'Ombre* (v. 603), l'héroïne termine son long commentaire sur la conduite désinvolte du chevalier par un « ce est or du mains » que nous ne saurions mieux

rendre que par un « Ne parlons plus de cela » de résignation et de dépit¹.
Emploi semblable, dans un passage du même auteur, Jean Renart :

- (33) Gontars fu tes cousins germain
 Qui vers son cul tendi ses mains
 Quant il les deüst a Dieu tendre.
 Il est alez. *C'est or del mains.*
 Il ne fut onques puis bien sains,
 C'uns maus le prist c'on clame 'pendre'!

De Renart et de Piaudoue, (éd. R. Lejeune-Dehousse²)

où *C'est del meins* sert également à marquer une fin et représente l'équivalent de ce que serait pour un locuteur moderne « Il n'en est plus question » ou bien « N'en parlons plus »!

Enfin, dernière ramification de cette branche sémantique, le voici employé simplement comme formule « pour conclure » :

- (34) Par exemple dist cis fabliaus
 Que fols est qui ne s'abandone ;
 Cil a le bien cui Dieus le done,
 Non cil qui le muce et enfuet ;
 Nis hon mouteploier ne puet
 Sanz grant eür, *c'est or del mains.*
 Par grant eür ot li vilains
 Deus vaches, et li prestres nule.
 Tels cuide avancier qui recule.

De la Vache au Prestre, éd. Johnston et Owen, 64 ss.

Ici, encore une fois, sans les indications fournies par nos exemples antérieurs, nous aurions vu, comme aux n^{os} 24 et 30, un exemple de la formule affirmative employée par Jean de Condé (n^o 2), et il n'est pas sûr que, pour l'auteur, notre locution ne joue pas un rôle double, formule à la fois de conclusion et d'affirmation, car les deux emplois conviennent également bien au contexte. Ce qui est sûr c'est que deux emplois au moins se confondent dans l'esprit de l'auteur du *Dolopathos*, ainsi qu'il apparaît clairement des deux passages suivants que nous ajoutons à ceux que ce texte nous a déjà fournis. Dans le premier (description d'un repas) :

- (35) Ne sai por qoi me detriasse,
 Ne porqoi tout vos devisasse ;

1. La ponctuation de ce passage et la note y afférente dans notre édition du *Lai* sont par conséquent à changer.

2. Dans *L'Œuvre de Jehan Renart*, p. 415-6.
Revue de linguistique romane.

Autretant vaut uns moz com vint.
 Qant au lever des tables vint,
 Tant orent mengié et beü
 Que richement furent peü.
 Bien furent servi; *c'est del mains*.
 Apres mengier levent lor mains.

(2363 ss),

c'est del meins sert bien à couper court, à marquer une fin; mais comment rendre le sens du vers où il figure? Par quelque chose comme « Pour tout dire, ils furent bien servis », ou bien par « Ils furent bien servis, cela, c'est sûr »?

Dans le second, où il s'agit des souffrances infligées au géant rappelées au n° 30, l'ambiguïté est encore plus évidente, quoique d'une autre espèce :

(36) Et ki l'oïst crier et braire
 Il cuidast ke ce fussent tor.
 Ne vossisse, por un mui d'or,
 Q'adonc me tenist a ses mains,
 Et sachiez bien, ke *c'est del mains*,
 Ne sai por coi jel vos devis,
 Q'antor son col, n'antor son vis,
 Ne remest an nule maniere
 Ne char sainne ne pel antiere...

(8354 ss.)

Ici, les mots *Et sachiez bien*, qui rappellent le *Seigneurs, de çou soyés certains* du passage de Jean de Condé (n° 2), nous préparent à un *C'est del meins* affirmatif, alors que, brusquement, le vers suivant nous fait comprendre qu'il s'agit, au contraire, d'un *C'est del meins* comparatif et 'd'insignifiance', pour marquer que le fait qui vient d'être raconté n'est rien en comparaison de ce qui va suivre. Rien mieux que ce passage ne saurait montrer la possibilité de la présence simultanément dans l'esprit des différentes valeurs d'un signe, concomitance qui peut engendrer une sémantique bâtarde, analogue aux formes hybrides lexicales nées du contact de deux synonymes également disponibles au sujet parlant.

Trois voies de développement sémantique aboutissent ainsi à des emplois de *C'est del meins* (v. les n°s 24, 30 et 34) qu'il eût été difficile, en se fondant sur le contexte seul, de différencier du dernier qu'il nous reste à considérer, celui où, comme dans l'exemple de Jean de Condé (n° 2), il sert de simple formule affirmative, l'équivalent d'un « certaine-

ment » ou d'un « assurément » de la langue moderne. En voici d'autres exemples :

- (37) Chascuns qui ce dire li ot
 La face a tost tainte et palie...
 Grant peor out, *c'est or dou mains*.
 Chascuns plorant estent ses mains
 Envers le fiertre Nostre Dame.

G. de Coincy, *Miracles*, éd. Langfors¹, p. 99.

- (38) Cil bien curez tot estre doit,
 Et si est il, *c'est or dou mains*,
 Qui chiet entre ses blanches mains².

(*Ibid.*, p. 176.)

Ailleurs, pourtant, c'est un « bien entendu », plutôt qu'un « assurément » qui convient au contexte; comme dans cet extrait du *Lai de l'Ombre* (942 ss.) :

- (39) Molt se sont andui envoisié
 Sor le puis de tant comme il peurent.
 Des besiers dont ils s'entrepeurent
 Va chascun la douçor au cuer.
 Lor bel oel n'en gientent pas puer
 Lor partie, *c'est du mains*!

(C'est-à-dire : « Leurs beaux yeux, bien entendu, ne se font pas faute d'y participer »)³.

Et c'est encore un « bien entendu » qui, semble-t-il, rend le mieux le *C'est del meins* de cet extrait du *Cléomadès* d'Adenet le roi :

- (40) Les femmes qui le gardoient
 Grant peine en li garder metoient.
 Car bien lor ot fait commander
 De li soigneusement garder
 Li rois; ne pas ne l'oubliassent.
 Et chascune nuit veillassent
 Devant li trois ou quatre eu mains.
 Ainsi le firent, *c'est dou mains*,
 Puis que li rois l'ot commandé;

1. Dans *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, B. XXXIV, Helsinki, 1937.

2. V. aussi, p. 83, et 185, *ibid.* Le savant éditeur, au Glossaire, traduit l'expression par « c'est certain ».

3. Jehan Renart, nous l'avons vu (cf. le n° 33), emploie d'une manière plus logique la variante avec *or*, pour écarter une chose *désormais* sans importance.

Car il sera guerredoné
 Chascune d'eles largement :
 Ce leur a il bien au couvent.

(éd. van Hasselt, 7771 ss.)¹.

*
 * *

Grâce à cette dernière nuance, nous sommes en mesure désormais d'établir l'enchaînement associatif plausible que nous avons cherché entre les deux extrêmes, entre un *C'est del meins*, MINORIS OU MINIMI EST et un *C'est del meins* « assurément ». Pour jalonner cette évolution il suffit de citer de façon schématique les principales valeurs révélées par nos exemples :

Cela est d'une importance moindre ou minime, Cela importe peu >
 « Peu importe ! »

Cela est insignifiant, négligeable, inefficace > « Ça ne fait rien ! »

Cela est inutile (1) à faire > « Pas moyen ! », « Pas mèche ! »

(2) à dire > « N'en parlons plus ! », « Cela va sans dire », « Ça va de soi », « Bien sûr ! », « Bien entendu », « Assurément ».

Nous avons là, nous semble-t-il, un exemple intéressant d'une évolution qui n'est rien moins qu'insolite, celle d'un moyen de description objective qui devient d'abord un véhicule d'affectivité, pour se neutraliser enfin en simple instrument de rhétorique. Tout en suivant cette évolution, nous avons pu observer certains autres faits linguistiques qui valent d'être rappelés : l'existence simultanée dans l'esprit de plusieurs valeurs d'un même signe, concomitance qui peut produire, dans la signification des mots, des phénomènes analogues à ce que représente, dans la forme, le croisement de synonymes ; une déperdition sémantique due à l'affectivité et à l'inévitable affaiblissement de celle-ci, déperdition que l'on peut comparer à l'érosion phonétique subie par des mots tombés au rang de purs réflexes linguistiques (un *n'est-ce pas* qui devient [spa] ou [pa], un *monsieur* qui se réduit à [msjø]); enfin, la plus grande vitalité d'un signe demeuré analysable au regard d'un signe devenu obscur — en l'espèce, la survivance jusqu'au xv^e siècle de la valeur pleine et étymologique du *C'est del meins* comparatif, au regard de la disparition précoce de la locution affirmative.

1. Cf. aussi, du même texte, les vers 7930-39.

La disparition, à son tour, du premier, pourtant clair, utile et, apparemment, vigoureux au xv^e, pose un autre problème. Fut-elle due à la concurrence d'un autre *du moins*, celui qui existe encore aujourd'hui, ou celui qui fut au xv^e et au xvi^e siècle le rival d'*au moins* ? Cela est en effet possible ; mais les données nécessaires pour l'affirmer nous manquent.

Édimbourg.

John ORR.